

a sculpture polychrome 1

En plâtre, terre cuite, bois, pierre, marbre, bronze... la sculpture est une œuvre créée en trois dimensions : en bas relief ou en ronde-bosse.

Qu'elle soit monumentale (faisant partie d'un monument) ou mobilière, c'est un élément majeur du répertoire ornemental civil et religieux.

À l'origine peintes, les sculptures qui sont parvenues jusqu'à nous ont bien souvent perdu la quasi-totalité de leurs couleurs d'origine.

Terre cuite polychrome, XVI^e siècle



La technique de la polychromie

Les œuvres sculptées sont peintes pour masquer le matériau qui les compose et pour créer l'illusion en figurant des détails anatomiques, vestimentaires, ou des fonds décoratifs. Les décors polychromes sont très divers : cabochons (motifs en relief composés de préparation puis peints ou dorés), sgraffitto (technique de dorure associée à la peinture), brocarts (motifs estampés en cire puis collés). Il n'est pas rare de trouver sur une même sculpture des laques associées à de la dorure et à de la peinture.

Tous les matériaux sculptés peuvent être peints, mais le bois et la pierre sont les plus courants.



Mobilier peint, XVIII^e siècle

Le bois

Avant de recevoir la peinture, les œuvres en bois sont parfois recouvertes d'une couche de colle protectrice (encollage), d'une toile très fine (pour isoler la peinture du matériau), puis elles sont enduites de plâtre, de craie, de stuc ou d'une préparation à la céruse pour masquer les défauts d'exécution. Le plus souvent, une préparation blanche à base de carbonate de calcium, blanc de Meudon, associé à de la colle de peau, est directement posée sur le bois qui est ensuite poncé. La couche picturale est enfin appliquée. On peint à la détrempe (couleurs broyées à l'eau et agglutinées avec de la colle de gomme) ou à l'huile.

Bois polychrome, Vierge à l'enfant, XVIII^e siècle

La pierre

Avant d'être peintes, les sculptures en pierre sont recouvertes d'un bouche-pores généralement de couleur ocre.

Les bois laqués

Les laques, colorées en noir (sulfate de fer ou noir de fumée), en rouge (cinabre), parfois en vert, en jaune ou en bleu, peuvent être appliquées sur le bois. La méthode consiste, après avoir collé une soie ou une toile fine sur un apprêt, à étendre successivement deux couches ou plus de laque colorée. Chaque couche doit être poncée au charbon de bois et séchée avant l'application de la couche suivante.







